

SeKKAT.m@Hotmail.com CLINIQUE AL MADINA

MULTIDISCIPLINAIRE

5685

805159

0613074647

TOUT DAB'S

## DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

Date 09/05/2024  
N° :240509143906HO

Nom patient : SEKKAT MOHAMMED

Prise en charge : MUPRAS

Traitements INJECTION INTRA VITRÉENNE OD  
INJECTION INTRA VITRÉENNE OD

PRESTATIONS	Nombre	Lettre clé	Prix Unitaire	Montant
INJECTION INTRA-VITREENNE	1	FFORFAIT K40	2 970,00	2 970,00
Sous-Total				2 970,00

Arrêté le présent devis à la somme de :  
DEUX MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX DIRHAMS

Total devis 2 970,00





## ORDONNANCE

Casablanca, le 09/05/2024

### PLI CONFIDENTIEL

**Nom et prénom du patient :** SEKKAT MOHAMMED

**Diagnostic :** Oedeme maculaire cystoïde de l'œil droit.

**Acte :** Injection intra vitréenne d'anti VEGF. K40

**Durée :** 1 jour.





## DEMANDE D'ACCORD PREALABLE

Code Procédure : PR4FR01

Version : 2.0

Date : 24/05/2022

Le ..... / ..... /20....

### A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Matricule : 5685 E-mail : Phones : 06.13074647

Nom et Prénom de l'adhérent : SEKKAT Nohammed

Nom et Prénom du bénéficiaire : moi même SEKKAT Nohammed

### A REMPLIR PAR LE PRATICIEN

Je soussigné : DR ZAFAD RACHID

Estime que l'état de santé de Mme, M. SEKKAT MOHAMMED

Nécessite LINIQUE DE MADINA PEC Casablanca

Un acte coté à la nomenclature (préciser le coefficient)

SI : 05.22.25.00.01

Fax : 05.22.25.00.01

Injection Intra-vitelline oeil droit  
Coedeme maculae oel droitDr. Rachid ZAFAD  
OPHTALMOLOGISTE  
532 Bd Panoramique Casablanca  
Tel : 05.22.17.40.49 (LG)  
Fax : 05.22.25.00.01

Une hospitalisation de (approximatif) ...

A (préciser l'établissement hospitalier) .....

### STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Renseignements sur la nature de l'affection et de l'acte thérapeutique (à l'attention du médecin conseil de la MUPRAS):  
.....  
.....  
.....

Cachet, date et signature du praticien

### A REMPLIR PAR LE MEDECIN CONSEIL DE LA MUPRAS

Décision :

N.B. cette demande d'accord préalable doit être adressée, mailée ou faxée à la MUPRAS le premier jour ouvrable. Dans le cas contraire, la MUPRAS se réserve le droit de la rejeter.

09 MAI 2024  
RECEUILLIE